

«L'échec de l'euro sera l'échec et la fin de l'intégration européenne»
aimaient à rappeler d'une même voix la Chancelière Merkel et le
Président Hollande ! Voilà qui situe d'emblée la Zone euro au cœur de
l'Europe, où elle forme une avant-garde dont l'initiative a été lancée
par Jacques Delors. L'enjeu est donc crucial, et c'est pour réfléchir
à l'avenir de la Zone euro que le *Centre de compétences Dusan Sidjanski en études européennes* a réuni en mars 2019 d'éminents
spécialistes comme Jean-Claude Trichet, Jean-Pierre Roth, Charles
Wyplosz, Michel Aglietta, Ivo Maes, José Leandro de la Commission
européenne, ou Clément Beaune, le conseiller «Europe» du Président
Macron. S'y ajoute un texte du Président grec Prokópios Pavlóoulos.
La première partie fait l'historique de l'intégration économique et
monétaire. Dans la deuxième partie sont analysés les principaux
facteurs déterminants pour la stabilité et la pérennité de la Zone
euro. Enfin la troisième partie, particulièrement développée, traite
des enjeux d'avenir que la Zone euro doit se préparer à affronter et
des réformes qui paraissent nécessaires pour assurer notamment
une meilleure convergence des économies, un renforcement des
maillons faibles des chaînes de responsabilité, une meilleure prise
en compte des dimensions sociales et environnementales, une plus
grande capacité de relance par l'économie.

Inauguré en octobre 2016 dans le cadre du *Global Studies Institute*
de l'Université de Genève, le *Centre de compétences Dusan Sidjanski en études européennes* a pour mission d'effectuer des recherches
académiques sur des thèmes de pointe liés à la construction
européenne. Son Comité directeur est composé des Prof. René
Schwok (Président), Dusan Sidjanski, Nicolas Levrat, Sandra Lavenex,
et du Secrétaire général de l'Université Dr Didier Raboud. Le Conseil
consultatif est composé de: Prof. Micheline Calmy-Rey, Viviane
Reding, Dimitris Avramopoulos, Antoine Firmenich, Prof. Ronald
Inglehart, John Latsis, Jean-Pierre Roth, Prof. Paul Taylor, Jacques de
Watteville. Chercheurs affiliés: Dr. Frédéric Esposito, Dr. Miroslav
Jovanović, Dr. Georges Kolyvas, Dr. François Saint-Ouen. Le professeur
invité en 2018-2019 est Dr. Sandro Gozi.

ISBN 978-2-8399-2672-0

L'AVENIR DE LA ZONE EURO

PUBLICATIONS DU CENTRE DE COMPÉTENCES
DUSAN SIDJANSKI EN ÉTUDES EUROPÉENNES

PUBLICATIONS DU CENTRE DE COMPÉTENCES
DUSAN SIDJANSKI EN ÉTUDES EUROPÉENNES

L'AVENIR DE LA ZONE EURO

Éd.
SANDRO GOZI
DUSAN SIDJANSKI
FRANÇOIS SAINT-OUEN



CENTRE DE COMPÉTENCES
DUSAN SIDJANSKI
EN ÉTUDES EUROPÉENNES

GLOBAL STUDIES
INSTITUTE



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

Impressum
Centre d'impression
de l'Université de Genève
mai 2019

PUBLICATIONS DU CENTRE DE COMPÉTENCES
DUSAN SIDJANSKI EN ÉTUDES EUROPÉENNES

4

L'AVENIR DE LA ZONE EURO

édité par
SANDRO GOZI
DUSAN SIDJANSKI
FRANÇOIS SAINT-OUEN

Introduction

Réflexions sur la Zone euro et l'évolution de l'UE

Dusan Sidjanski

L'euro et la Zone euro sont un héritage de Jacques Delors qui s'inscrivait initialement dans la dynamique de l'Acte Unique Européen. Dans l'esprit de leur inspirateur, c'était une avant-garde destinée à accélérer l'élan de l'intégration européenne, tout en suivant la stratégie de Jean Monnet qui prévoyait un système d'engrenage par secteur : un processus dans lequel un secteur entraîne des secteurs voisins, conduisant graduellement et automatiquement à l'Union politique sous la forme d'une Fédération européenne. Cet élan vers l'Union de l'Europe s'était durant et après la guerre propagé dans la résistance et grâce à diverses initiatives citoyennes aux niveaux régionaux, nationaux et de l'Europe occidentale.

La finalité de Jean Monnet, Robert Schuman et Denis de Rougemont est la même, à savoir la création d'une Fédération européenne, mais leurs démarches sont bien distinctes : les uns, en pragmatiques, comptent sur l'engrenage ou *spillover*, alors que Rougemont, en penseur européen, appelle à commencer par une Fédération politique¹. Tel était le but de la plupart des mouvements citoyens européens qui dès la fin de la guerre ont promu, à l'exemple du Congrès de La Haye en 1948, l'Union de l'Europe.

Contrairement à l'idée que la Communauté européenne s'est bâtie d'en haut, on constate qu'elle s'est édifiée à partir des mouvements sociétaux visant la paix et la prospérité au sein d'une Union démocratique. La CECA et la CED furent les premiers jalons de ce cheminement, sur initiative de la France. Mais cet élan fut cassé par l'Assemblée Nationale, laquelle faute de majorité, classa dans les archives le traité de la CED qui entraîna dans sa chute le projet d'une Commu-

¹ Denis de Rougemont, *Écrits sur l'Europe*, Paris, Ed. De La Différence, 1994 ; Jean Monnet, *Les États-Unis d'Europe ont commencé : La Communauté européenne du charbon et de l'acier, discours et allocutions*, Ed. Robert Laffont, 1955 ; Robert Schuman, *Déclaration du 9 mai 1950*, Bruxelles, 1950, disponible sur <https://www.robert-schuman.eu/fr/declaration-du-9-mai-1950>

Tout récemment, le Président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker vient de déclarer qu'il ne croit pas aux États-Unis d'Europe.

nauté politique européenne. Ce fut la crise la plus grave qui amputa la Communauté naissante de sa dimension politique, dont les séquelles pèsent encore sur l'Union et sur la Zone euro. Aujourd'hui, les États membres, passés de 6 à 28 ou 27, ne sont toujours pas parvenus à se doter d'une Union politique.

Monnaie unique et pouvoir politique

Or la monnaie est une prérogative souveraine par excellence qui implique une Autorité politique. Aussi, l'histoire ne connaît-elle pas de monnaie unique qui ait survécu sans un pouvoir politique. Certes, l'Union Européenne privée de pouvoirs souverains fait de la politique en matière économique, agricole, scientifique et technique, tout en élargissant son action à des domaines voisins. C'était le constat du Général de Gaulle. Et Brugmans de conclure que la Communauté faisait du « fédéralisme à l'envers ». Il n'est pas étonnant dès lors que la *Bundesbank* affirme en 1992 dans son Bulletin mensuel² que le succès de l'euro dépend de la future Union politique. Dans la même ligne de pensée, deux ans plus tard, deux députés CDU, Lamers et Schäuble, proposent la création au sein de la Communauté européenne d'un « noyau dur » – que je préfère nommer « noyau fédérateur » – à la France qui n'a pas donné suite !

Aujourd'hui l'inverse se produit, avec cette fois-ci le Président français qui propose la Renaissance de l'Europe après avoir appelé à la création d'une « Europe souveraine », et qui reçoit des réponses prudentes de la Chancelière Merkel, et carrément décevantes de sa jeune successeuse Annegret Kramp-Karrenbauer. Ainsi, quand un des membres du couple franco-allemand propose, l'autre se renferme dans une attitude prudente ! Ce défaut d'adéquation rappelle un article récent de Martin Wolf pour le *Financial Times*³, qui conclut à l'inadéquation des mesures prises au sein de l'Eurogroupe pour contrer les effets de la crise. Quand il fallait donner une impulsion aux acteurs économiques et sociaux, l'Eurogroupe a adopté des mesures d'austérité sous l'impulsion de l'Allemagne, en se réclamant des règles du Traité de Maastricht de 1992, reprises par le traité de Lisbonne.

² *Rapport mensuel de la Deutsche Bundesbank*, février 1992

³ Martin Wolf, "Why further financial crises are inevitable", *Financial Times*, March 19, 2019.

Ravages de l'austérité

La crise éclatée en 2008 sous l'effet de la crise financière des *subprimes* importée des États-Unis témoigne d'une intense interdépendance atlantique et globale. Le traité de Lisbonne, qui est entré en vigueur à ce moment, n'avait pas prévu d'instruments anti-crise. Bien au contraire, il a, par son imprévoyance, fragilisé la gouvernance de la Zone euro. Au lieu de la solidarité des pays de l'euro et de leurs entraides mutuelles, il a attribué la responsabilité, accompagnée de sanctions, à chaque État membre séparément.

Or, dans une Union monétaire, les membres, qui ne peuvent pas recourir à des dévaluations de la monnaie unique, sont contraints de pratiquer la dévaluation interne, c'est-à-dire une austérité drastique en diminuant par exemple les rémunérations du personnel de l'État grec de 30% à 40%. La consommation s'abaisse, les PME licencient en accroissant le chômage et la dette publique. Et les banques en première ligne luttent face à ce cycle infernal, qui a fait perdre à la Grèce 28% de sa richesse qui ne représente que 2% du PIB de la Zone euro et 6% avec le Portugal et l'Irlande. Il n'en reste pas moins que ces États, même petits, menacent de contagion les autres membres de la Zone.

Le nouveau Président de la BCE, Mario Draghi a mis en garde contre le fait que le défaut de la Grèce, de l'Irlande et du Portugal aurait des effets systémiques : dans la Zone euro, l'austérité est une épée de Damoclès sur nos démocraties. Après une période de développement, la grande crise de 2008 a été un choc psychologique ressenti par les peuples européens qui s'est produit en même temps qu'un faisceau de menaces à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Union : la peur de l'afflux de migrants, les doutes à propos de l'identité européenne ou nationale, les sentiments d'insécurité sous l'effet des attaques de terroristes. D'où l'irruption des mouvements national-populistes et extrémistes de droite tels que la Ligue néo-fasciste de Salvini en coalition avec Cinque Stelle dans la troisième économie de la Zone euro, la coalition de droite et d'extrême droite en Autriche, en somme des ombres de régimes autoritaires en Europe et l'apparition d'un parti néo-nazi, l'AFD, ayant le vent en poupe en Allemagne, qui se proclame contre l'euro et pour l'éclatement de l'Union. À cela s'ajoute l'émergence de la Chine et le retour de la Russie sur la scène mondiale, couronnés par l'accès à la présidence de la plus grande puissance d'un homme imprévisible comme Donald Trump, sans expérience politique, qui s'attaque à l'ordre multilatéral au nom de « America first ».

À la croisée des chemins

Il est évident que ces courants et ces clivages ainsi que le nouvel environnement international fragilisent l'Union au moment où elle a le plus besoin d'unité. Car le constat est clair : aucun État membre pris séparément n'est en mesure de faire face à cet ensemble de menaces et d'apporter des réponses aux défis tels que ceux d'énergie-climat, de pollution de l'air et des océans, et de pollution des esprits par les GAFAM et les « fausses nouvelles » ; tout cet environnement chaotique hors normes, dans lequel est plongée l'Europe dans un monde globalisé et fragmenté à la fois.

Or, la Zone euro et l'Union ne disposent pas, sauf exceptions, de pouvoirs régaliens, ni d'une Autorité politique pour affronter ces menaces. D'où le choix essentiel, devant la « crise existentielle » de l'UE, entre désagrégation et glissement vers l'intergouvernemental, ou un sursaut et la création d'une Union politique, c'est-à-dire « L'Europe souveraine » qu'appelle de ses vœux le Président Macron, ou bien la Fédération européenne disposant de pouvoirs régaliens dont font partie l'Union monétaire et économique de même que la politique extérieure, de sécurité et cybersécurité comme de la défense. C'est devant ce choix vital que se trouve l'Union à la veille des élections européennes. Or, souffrant de divisions et marquée par les clivages et les dérives, l'Union à 27 n'est pas prête à faire ce pas vers l'Europe souveraine. De surcroît, une réforme globale exigerait entre cinq à huit ans de négociations, alors que nous sommes dans l'urgence, d'autant que le FMI redoute une nouvelle crise qui soulève la question de savoir si la Zone euro et l'Union sont dotées de moyens suffisants pour répondre avec succès et sans délai aux dangers.

Au début de la crise, un groupe d'hommes politiques et économistes réunis autour de Jacques Delors ont sans hésiter proposé le recours aux obligations européennes – aux « eurobonds ». Ces fonds devaient permettre de stimuler les activités dans divers domaines en commençant par les infrastructures de transports et de communication, l'incitation à l'innovation en sciences et hautes technologies ainsi que dans le développement des recherches fondamentales, des filières d'éducation et de formation professionnelle. À présent, cet éventail pourrait contribuer à accélérer la prise de décisions dans une série de domaines tels que le climat-l'énergie, la transition écologique, la politique de migration, la sécurité comme la cybersécurité, ainsi qu'à la riposte aux GAFAM. Riposte par la création d'une « maison européenne » concurrentielle face à Google et Facebook notamment, répondant aux normes éthiques et de fonctionnement adop-

tées par l'Union sur proposition de la Commission européenne et codécision entre le Conseil et le Parlement européen.

En lieu et place d'un élan basé sur les grands Projets européens, le choix aveugle, adopté sous la pression de l'Allemagne obsédée par l'inflation et la dette publique, a été fait en faveur de l'austérité, sans tenir compte des conséquences sociales et de toute une série d'effets néfastes. C'est l'origine de la paupérisation des classes moyennes et des couches les plus fragiles qui a provoqué des mouvements eurosceptiques et europhobes, et extrémistes de droite et de gauche. Cette vague ne manque pas de rappeler la Grande Crise de 1930 et ses conséquences dévastatrices. L'avertissement de la part du Président Macron coïncide par ailleurs avec des actions agressives et la relance par le Président américain de la course aux armements conventionnels et nucléaires.

En survolant la situation en Europe et au-delà, on prend conscience de l'urgence d'une Europe plus solidaire et du rôle de la Zone euro et de l'euro au service de ses citoyens et de leur prospérité, de même que de la responsabilité qu'assument l'Union européenne et la deuxième monnaie au plan mondial. La gestion de la crise qui a duré une décennie, m'a convaincu, en observateur proche de la Présidence de la Commission, que l'heure n'est pas aux atermoiements mais à une réforme profonde de la Zone euro, tant sous l'angle économique et social que de sa structure et de son fonctionnement. Mais à la différence des améliorations structurelles et substantielles effectuées progressivement, pas à pas, je suis convaincu de la nécessité urgente de doter le cœur de l'Europe d'une Autorité politique. En effet la stratégie de Jean Monnet est arrivée à sa limite.

Nécessité d'un « noyau fédérateur »

Afin de mener à bien rapidement les réformes de la Zone euro, et aussi pour répondre de manière cohérente aux menaces et aux défis, seul un « noyau fédérateur » doté d'une vision globale serait capable d'une riposte ou d'une initiative dans le cadre d'une politique tenant compte des profondes interdépendances et interactions entre différents domaines, et notamment de la dimension sociale ; bref, serait capable de remettre la Zone euro et l'Union sur les pieds. Aborder séparément la réforme de l'euro avec des initiatives sectorielles et sans une vision globale, c'est exposer l'Union aux risques de désintégration en cas d'une nouvelle crise. Nous avons souffert de la lenteur de prise de décision dans une union monétaire économique inachevée et fragile. Faut-il rappeler les dégâts économiques, sociaux et politiques dont l'Union et ses membres ont souffert ?

Les exemples abondent, dont le retour du fascisme qui se profile en Italie. Il est temps, voire il est urgent d'assumer une responsabilité collective dans l'Union

pour assurer sa survie. Mais on constate le refus de l'Allemagne, qui a tiré le plus grand bénéfice de l'euro et qui continue à engranger ses propres bénéfices sans se soucier de l'état d'émiettement dans lequel se trouve l'Union sous l'effet de divisions et de clivages accompagnés de l'irresponsabilité qui protège les dirigeants politiques européens, nationaux et régionaux. Ainsi, la grande crise a provoqué un courant de « spilldown » qui continue à ronger l'Union par des effets sociétaux pervers et les ondes de choc psychologiques qui suscitent la peur. Il nous faut admettre que tous les bienfaits que nous devons à l'existence de l'Union, qui ont été soulignés par plusieurs intervenants au colloque, ne suffisent pas à mobiliser les peuples de l'Europe. La survie de l'euro, dont l'échec sonnerait la fin de l'Union, est en jeu. C'est ce qu'ont affirmé d'une voix Merkel et Hollande. Or, à présent comme dans le passé proche, l'Union temporise et réagit avec lenteur, alors que le rythme en matière de finances et de mobilisation des citoyens s'est accéléré, grâce aux moyens de communication et à l'utilisation généralisée de l'Internet. Bref, le danger guette l'Union, d'autant que la désintégration est imprévisible, et plus rapide que la formation d'unions et de fédérations : c'est la double leçon de l'éclatement brutal de la Yougoslavie et de la désintégration pacifique de l'Union soviétique, longtemps vue comme destinée à durer. Ce fut le résultat de puissants mouvements souterrains ou de quelques signes considérés comme marginaux jusqu'à leur irruption imprévisible et d'autant plus difficile à maîtriser.

Devant une série d'avertissements, je suis persuadé qu'il est d'une nécessité vitale de former au sein de la Zone euro en priorité un noyau dynamique et fédérateur, doté d'une vision et de pouvoirs politiques dont l'Union est privée. L'euro sans une Autorité politique est la marche à l'envers. Ma conviction est fondée à la fois sur ma longue expérience et sur l'étude de la Communauté devenue l'Union Européenne. Mais aussi sur la conclusion que Karl Deutsch a tirée de la recherche approfondie qu'il a effectuée avec une équipe de Princeton sur une trentaine de cas de formation de fédérations. Les fédérations qui ont réussi ont toutes dû leurs succès à un noyau fédérateur capable d'entraîner d'autres membres des confédérations vers des fédérations⁴.

En tant qu'Européen engagé depuis toujours, mon vœu le plus cher est de voir se former au sein de la Zone euro ce cœur politique capable de donner un élan vigoureux à l'ensemble des membres de l'Union. Ce noyau fédérateur et dynamique d'avant-garde est prévu par le traité de Lisbonne aux articles sur la

⁴ K. W. Deutsch *et al.*, *Political Community and North Atlantic Area*, Princeton University Press, 1957. Je me demande si ces conclusions ont inspiré la proposition Lamers et Schäuble de créer un "noyau dur".

« coopération renforcée »⁵. Ainsi cette démarche pourra bénéficier à tous les membres de l'Union sans qu'il soit nécessaire de recourir à des accords intergouvernementaux hors l'Union, dont le réseau s'est étendu au cours de la crise. Encore faudrait-il penser à les rapatrier dans le droit communautaire.

La mise en œuvre du traité de Lisbonne et ses innovations

Dès la première Communauté, la CECA, on décelait l'intention de poser les fondements d'une esquisse de système démocratique. Aux côtés de la Haute-Autorité qui avait un rôle de moteur, un Conseil des États membres, une Assemblée européenne et une Cour européenne de Justice, structure que complétait un Conseil consultatif composé de représentants des secteurs bases et principaux intéressés. L'évolution s'est poursuivie avec les traités de Rome, de Maastricht et, après l'échec de la Constitution européenne, l'actuel traité de Lisbonne, que j'ai qualifié de tentative de l'intergouvernemental⁶. Le traité modifie la répartition des responsabilités et des pouvoirs en créant une Présidence permanente du Conseil européen, une fonction de Haut-Représentant à la fois Président du Conseil des Ministres des affaires étrangères et Vice-Président de la Commission. Afin de maintenir l'équilibre entre les institutions représentant les États, le Conseil européen et les Conseils, et les institutions communautaires – la Commission, le Parlement européen et la Cour de Justice –, le traité renforce les pouvoirs des institutions communautaires dans l'Union et élargit leurs champs de compétences et renforce la codécision entre le Parlement et le Conseil sur proposition de la Commission en matière législative pour l'adoption de règlements et directives en particulier.

La question qui s'est posée au moment du rodage qui coïncidait avec l'éclatement de la grande crise était de savoir comment cela fonctionnerait, d'autant que dès les premiers jours le Président du Conseil européen, Herman van Rompuy, chercha à affirmer le rôle de la plus haute institution et ses pouvoirs propres de Président. Sans hésitation, il mit en place un « groupe de travail » qu'il présidait, dont le rôle ambigu m'incita alors à mettre en garde le Président de la Commission. En effet, à y regarder de plus près, il s'agissait de réunions informelles des Ministres des finances, auxquelles participaient le Commissaire Olli Rehn, le Président de la Banque Centrale Européenne Jean-Claude Trichet, et le Président de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker. À mon avis, c'était clairement un virage vers l'intergouvernemental qui allait tendre à

⁵ Titre IV du Traité sur l'Union européenne (plus précisément, article 20 §1 TUE).

⁶ « Le Traité de Lisbonne ou la tentative de l'intergouvernemental ? », Bureau des conseillers de politique européenne (BEPA), 2011. Le BEPA a fonctionné auprès du Président de la Commission européenne de 2004 à 2014

marginaliser le rôle de la Commission ou du Parlement européen et de la méthode communautaire. Certes, la Commission participait, mais tant le « groupe de travail » que l'Eurogroupe étaient dominés par les grands, notamment par l'Allemagne obsédée par l'inflation et hostile à la solidarité partagée et aux euro-bonds. D'où l'alignement du couple franco-allemand sur la discipline stricte, qui a eu des effets néfastes sur nos sociétés et nos démocraties.

Certes, la Commission a créé six autorités contre divers risques financiers et le semestre de contrôle, ainsi que différents fonds dont celui de stabilisation et croissance sous l'impulsion de la Chancelière et du couple franco-allemand qui a entraîné les autres membres.

La nécessaire réforme de l'Eurogroupe

Si l'Eurogroupe continue à exercer son rôle fondamental au sein de la Zone euro et partant de l'Union Européenne, celle-ci perdra son essence d'état de droit et de démocratie. En effet, un Eurogroupe informel n'a pas de responsabilités devant le Parlement européen et ne peut pas faire l'objet d'une saisine de la Cour de Justice. De surcroît, il prend la place de la Commission européenne en tant qu'initiateur et rédacteur des rapports et des propositions qu'il fait entériner par le Conseil européen. Le cas récent de cette procédure appliquée par l'Eurogroupe est illustré par le Conseil européen des 13 et 14 décembre 2018 qui a approuvé le rapport de l'Eurogroupe. Les citoyens, les associations professionnelles et promotionnelles ainsi que des personnes morales n'ont aucun moyen de saisir la Cour de Justice sur certains points d'un « rapport informel » soumis pour approbation au Conseil européen. De surcroît, en raison de sa nature informelle, l'Eurogroupe usurpe le rôle de la Commission et évite toute responsabilité devant le Parlement européen.

J'ai appris que l'Eurogroupe est une « réunion informelle » lors des discussions avec mon collègue et ami, le Professeur Prokópios Pavlóoulos, et à la lecture de son livre *Can this world change ?* grâce auquel j'ai pris conscience de la nature informelle et illégale de l'Eurogroupe, qui agit sans aucune transparence, en toute illégalité et sans aucune responsabilité. Deux solutions s'imposent : ou bien l'Eurogroupe est légalement reconnu par les 19 et 28 membres, ou bien l'Eurogroupe est condamné à disparaître dans sa forme actuelle. Si le cœur de l'Union qu'est la Zone euro continue à survivre et à jouer un rôle essentiel, il doit revêtir une nature légitimée et légale. Il y va de l'état de droit de l'Union européenne !

Table des matières

<i>Avant-propos</i>	7
Sandro Gozi, Dusan Sidjanski, François Saint-Ouen	
<i>Introduction</i>	9
<i>Réflexions sur la Zone euro et l'évolution de l'UE</i>	
Dusan Sidjanski	
Les origines de la Zone euro	
<i>De l'Union européenne des paiements à l'euro : l'histoire mouvementée du projet d'intégration monétaire européenne</i>	19
Ivo Maes	
<i>De l'européanisation des chaînes de valeur à la création de la zone euro : le rôle des grandes firmes dans l'avènement de l'union monétaire et la crise</i>	37
Christakis Georgiou	
Problématique et analyse de l'union monétaire	
<i>Convergence et solidarité, facteurs-clés de la stabilité de la zone euro</i>	55
Jean-Pierre Roth	
<i>Deepening of the Economic and Monetary Union</i>	63
<i>Taking stock of Euro@20</i>	
Maya Jollès, José Leandro	
<i>Stabiliser et rééquilibrer la Zone euro en tant que ciment de l'Union</i>	83
Clément Beaune	

<i>Commentaire</i> Jacques de Watteville	89
---------------------------------------------	----

Survie et avenir de la Zone euro

<i>L'euro et la zone euro : succès, défis et perspectives d'avenir</i> Jean-Claude Trichet	95
<i>Role of the Eurogroup in the Eurozone</i> Prokópios Pavlóoulos	113
<i>Réformer l'Europe par une stratégie de long terme</i> Michel Aglietta	119
<i>Déconstruire le Pacte de Stabilité... pour assainir l'Europe !</i> Michel Santi	129
<i>La zone euro : les maillons faibles</i> Charles Wyplosz	133
<i>Commentaire</i> Fausto de Quadros	143
Eurozone and the European Union's aspiring countries Miroslav N. Jovanović	145
Conclusions Sandro Gozi	153
<i>Réflexions ouvertes sur l'avenir de la Zone euro</i> Dusan Sidjanski	156
Les auteurs	163
Table des matières	169